



INFORMATISATION DES FAITS D'ÉTAT CIVIL AU CAMEROUN
ET DANS LES MISSIONS DIPLOMATIQUES

FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS
DE LA DIGITALISATION

Nom du CEC : *Mairie de Bafoussam II* / Code CEC : *OU1301*

Nom du CEC de Rattachement : / Code CEC :

Noms et prénoms : *TSIEMOUDONDE Ibrahîm*

Téléphone : *670006947*

Sexe : *Masculin*

Qualité : *Secrétaire d'Etat Civil*

Fonction : *Agent Communal*

Niveau Scolaire : *Secondaire (Baccalauréat A4)*

CNI/Passeport : *CNI n° 100.268.796 n° OU36*

Nature de l'acte : *Note de service portant redéploiement du Personnel Communal*

N° de l'acte : *Note de service n° 04/INSI/CA/BAF II/S.G.1.2020*



Signature 1

Signature 2

P.J

- Photo
- CNI
- Arrêté



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration			
Noms de l'Administration	Commune d'arrondissement de Bafoussam II ^e		
Code budgétaire	647		
Président / ministre	Le Maire de la Commune		
Siège social et adresse	Bafoussam II ^e		
BP Adresse	Email: Commune bafoussam 2 (a) yahoo. Fr.		
Information sur l'utilisateur du certificat*			
Nom de l'employé	TSIEMOUONDE Ibrahim		
Date de naissance	20/08/1978	N° CNI / Passeport service	N° 100268796
Téléphone	670006947	Mobile	-
Direction			
Courriel (e-mail)	Ibrahim Tsiemouonde 00(a)gmail.com		
Type de demande	Emission* réémission* renouvellement* suspension* réactivation* révocation* Mise à jour des informations critiques		
Pouvoir du mandataire			
Informations sur le mandataire	Noms	Tsiemouonde Ibrahim	
	Titre	Secrétaire d'état civil	
	Téléphone	670006947	
	N° CNI/Passeport service	100268796	
	Relation avec le représentant		
<p>Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un événement apparenté.</p>			
Date ____/____/____			
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)			

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé

Tel : +237 222 20 22 11 - Fax: +237 222 20 39 31

<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'OUEST

 DEPARTEMENT DE LA MIFI

 ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^e

 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
 DE BAFOUSSAM II^e

 SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 WEST REGION

 MIFI DIVISION

 BAFOUSSAM IInd SUBDIVISION

 BAFOUSSAM IInd SUBDIVISION COUNCIL

No ---/L/CA/BafII/SP/2020

NOTE DE SERVICE No ---/NS/CA/BAFII/SG/2020
 Portant redéploiement du personnel communal

Les agents communaux dont les noms suivent sont pour compter de la date de signature de la présente note de service affectés dans les services et unités ci-après :

NO	SERVICE/UNITE	NOMS ET PRENOMS
1	ETAT CIVIL	-TCHINDA PAUL - YSIMOUNDE IBRAHIM -TCHUENTE DEBOCK JEANINE ANGELE (cumulativement avec ses fonctions au centre des impôts)
2	DEVELOPPEMENT LOCAL	TCHOUAPON PIERRE PAUL
3	HYGIENNE ET ASSAINISSEMENT	KAMTCHOUAN PIERRE
4	BUDGET	MEMKOUEN DEFFO JEAN JULES
5	ASSIETTE	NGOUANTE FLORENCE
6	RESSOURCES HUMAINE	MPEKAM TECLAIRE
7	SECRETARIAT DU SECRETAIRE GENERAL	DINAKEU ROSAUNE
8	SERVICE DU RECEVEUR MUNICIPAL	MANCHE MBOU BIBIANE CLAIRE
9	ARCHIVE	DINAKEU ROSALINE (cumulativement avec ses fonctions au secrétariat du secrétaire général)
10	PERCEPTION DE BALENG	MEGOU TELA GERMAINE
11	SOUS PREFECTURE DE BAFSM II	MEMBOUET TAGNE NADINE
12	SIM-BA	FEUNKEU TCHAMBA LILIANE

Les personnes affectées dans les services partenaires de la commune devront faire parvenir au service de la commune d'arrondissement de Bafoussam 2^{ème} au plus tard le 13 mars leur certificat de prise de service.

Baleng, le _____

Le maire

KENGNI KOUT Lévis Ouedonné

Amplifications

Sous-préfet Baf 2^{ème}
 Centre des impôts
 Perception Baleng
 Recette municipale
 Intresses (12)
 Groupes archives

ANNEE 2023

Extrait des Minutes
du Greffe du Tribunal
de Première Instance de Bafoussam
(Cameroon)

COUR D'APPEL DE L'OUEST

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

PROCES VERBAL DE PRESTATION DE
SERMENT DU 14 AVRIL 2023

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE BAFOUSSAM

PROCES-VERBAL N°02/S/23
DU : 14 AVRIL 2023

EXPEDITICN

AFFAIRE :

TSIEMOUONDE IBRAHIM

OBJET :

Prestation de serment en qualité
de Secrétaire d'Etat Civil à la
Marie de Bafoussam II^{ème}.



---L'an deux mille vingt-trois et le quatorze du mois
d'Avril ;

---En son audience publique, le Tribunal de Première
Instance de Bafoussam statuant en matière Civile, a
siégé en la salle de ses audiences sise au Palais de
Justice de ladite ville et présidée par :

---Madame BADJO ATCHOU Hermine Linda épouse
TALLYNG, Juge au Tribunal de Première Instance
de céans-----Président ;

---Assisté de EKONGWESE Dorine DIONE
AKWEN----- Greffier ;

---En présence de Monsieur NGOUL Marly,
Substitut du procureur de la République près ledit
Tribunal-----Ministère Public ;

- A COMPARU -

---Monsieur TSIEMOUONDE IBRAHIM, aux fins
de sa prestation de serment en qualité de Secrétaire
d'Etat Civil à la Marie de Bafoussam II^{ème};

---La Président a déclaré ouverte l'audience civile, en
présentant à l'assistance l'impétrant du jour, avant de
donner la parole au représentant du Ministère Public, à
l'effet de prendre ses réquisitions;

---Le représentant du Ministère Public a initié son
propos en définissant le serment comme: un
engagement solennel que prend un individu de se
conformer aux lois et règlements inhérent à sa
profession, il a ajouté que le serment ne se limite pas
qu'à une simple formule prononcée, ou seulement à son
aspect festif;

---Il a mis l'accent sur l'importance du secrétaire d'état
civil dans la société, en sa qualité de témoin privilégié

des trois étapes charnières de la vie humaine à savoir: la naissance, le mariage et le décès a en outre souligné que le concerné exercera ses fonctions sous les ordres et la coordination de l'officier état civil du même centre ;

--Après avoir précisé les normes d'une tenue rigoureuse de registres, c'est dire: Sans blancs, ni gommages ou surcharges, il a ajouté que les feuillets des registres d'état civil sont numérotés de manière chronologique, telle que le prévoit l'ordonnance de 1981. Et il a relevé le caractère gratuit des actes d'état civil, en ajoutant que le décret de 1977 prévoit dans quelle mesure les agents de l'état civil sont rémunérés;

--Il a fait remarquer que le secrétaire d'état civil qui s'expose à des manœuvres frauduleuses, se verra opposer sa responsabilité conformément à la réglementation en vigueur en la matière;

--Il a poursuivi en soulevant l'extrême délicatesse de la tâche qui incombe au comparant, car il détient non seulement la charge de la tenue des registres d'état civil, mais aussi celle de leur conservation ;

--Il a renchéri qu'à cet effet, lesdits registres doivent préalablement à toute utilisation, être cotés et paraphés par le Président du Tribunal de Première Instance territorialement compétent;

--Le représentant du Ministère Public a soutenu que l'impétrant est astreint à dresser uniquement les actes d'état civil concernant les naissances, les mariages ou les décès ayant eu lieu dans son ressort de compétence. Que toutefois il lui est prohibé de dresser des actes le concernant lui-même ou ceux qui concernent les membres de sa famille ;

--Pour parachever son propos, le représentant du Ministère Public a sollicité, qu'il plaise à Madame le Président de céans d'exhorter le Greffier à donner lecture de l'arrêté de nomination de l'impétrant, de lui donner acte cette lecture, de lui donner également acte

de ses réquisitions, de recevoir le serment dont s'agit, de renvoyer l'impétrant à l'exercice de ses fonctions et, de dire que du tout il sera dressé procès-verbal à classer au rang des minutes du Greffe du Tribunal de céans ;

---La Président de céans a ensuite donné la parole au Greffier qui a procédé à la lecture de Note de Service de l'impétrant en la susdite qualité, notamment Note de Service N°91/NS/ CA/BFMII/SG/2020 du 10 MARS 2020 portant redéploiement du personnel communal, en la personne du sieur **TSIEMOUONDE IBRAHIM**;

---La Président du céans a repris la parole pour porter une ultime mise en garde au comparant, dans la mesure où, tout manquement relatif à son office pourrait le renvoyer devant ce même Tribunal autrement constitué: pour répondre des faits qui pourront lui être imputables ;

---A la suite de quoi, Madame la Président a poursuivi d'abord en remerciant l'assistance et en félicitant le récipiendaire, puis après l'avoir encouragé et lui avoir prodigué des conseils, il l'a invité à prêter le serment, dont il a donné lecture de la formule en ces termes :

« Vous engagez vous sur l'honneur à remplir loyalement et fidèlement, conformément à la loi, les fonctions que vous confère votre nomination ? »

---Ce à quoi le nommé:

---**TSIEMOUONDE IBRAHIM**, Secrétaire d'Etat Civil;

---Debout devant la barre, à l'appel de son nom, a levé le bras droit, la main nue ouverte pour affirmer:

« JE LE JURE »

---Après quoi la Président a rendu la décision qui suit :

LE TRIBUNAL

---Statuant publiquement, contradictoirement, en matière Civile et en premier ressort ;

---Donne acte au Ministère Public de ses réquisitions et au Greffier audiencier de la lecture de nomination de **TSIEMOUONDE IBRAHIM** aux fonctions de

EXPEDITION



Secrétaire d'Etat Civil à la Mairie de Bafoussam II^{ème};
--Reçoit son serment et le renvoie à l'exercice de ses
fonctions ;

--Dit que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être
classé au rang des minutes du Greffe du Tribunal de
Première Instance de céans ;

--En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé et
signé par le Président et le Greffier, les mêmes jours,
mois et an que dessus ;

LE PRESIDENT

LE GREFFIER



*Budjo Stevane Lando Homenane
Greffier*



POUR EXPEDITION CERTIFIEE
CONFORME DELIVREE PAR NOUS
GREFFIER EN CHEF SOUSSIGNE
BAFOUSSAM LE 14 11 2006

POUR LE GREFFIER EN CHEF
ET PAR DELEGATION



*Stevane Lando Homenane
Greffier*